

M. El Malki et le président de l'assemblée nationale ivoirienne veulent revigorer la coopération parlementaire bilatérale

> 11/09/2019



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Amadou Soumahoro, ont convenu mercredi d'œuvrer pour impulser la dynamique de coopération entre les deux institutions législatives.

Au cours d'une entrevue à Rabat en présence de l'ambassadeur ivoirien, les deux parties se sont félicitées de la solidité et de la profondeur des relations bilatérales et se sont engagées à promouvoir les liens de coordination et de concertation au service des intérêts communs.

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, M. El Malki a mis en avant l'excellence des relations historiques entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, soulignant que les chefs d'État des deux pays partagent la même vision sur le dossier de la coopération Sud-Sud et l'action africaine commune.

Notant avec satisfaction la position ivoirienne constante en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume, M. El Malki a affirmé que la Côte d'Ivoire s'est toujours rangée du côté du Maroc sur la question du Sahara marocain, une position fondée sur des principes et une conviction profonde".

Sur le registre de la coopération parlementaire, il a considéré que la signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre des représentants et l'assemblée nationale ivoirienne illustre la ferme volonté d'aller de l'avant dans le rapprochement bilatéral. Le rôle du groupe d'amitié parlementaire s'avère d'une grande importance pour faire connaître le potentiel des deux pays et explorer de nouveaux domaines de coopération, a-t-il dit.

Amadou Soumahoro a de son côté salué les progrès réalisés par le Maroc sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, faisant du Royaume un pays de paix et de stabilité avec une présence agissante à l'échelle internationale". "L'amitié solide entre les chefs d'État des deux pays ont favorisé le caractère exceptionnel des relations maroco-ivoiriennes", a-t-il dit.

Relevant que le Maroc représente l'un des plus importants partenaires économiques de la Côte d'Ivoire, M. Soumahoro a mis l'accent sur les énormes potentialités économiques à explorer pour renforcer davantage la coopération bilatérale, grâce entre autres à l'intensification des rencontres entre investisseurs.

Il a en outre affirmé que la signature d'un accord de coopération entre les deux institutions législatives ouvre de nouvelles perspectives en termes de traitement de problématiques comme les changements climatiques, la migration illégale, le terrorisme, le chômage des jeunes et la lutte contre la pauvreté.

A l'issue de leurs entretiens, les deux parties ont signé un accord de coopération relatif à la participation de la Chambre des représentants au développement des relations politiques, économiques, culturelles et scientifiques bilatérales. Il porte aussi sur le renforcement des concertations et l'échange de visites entre les membres du groupe d'amitié parlementaire, mais aussi sur la coordination des positions au sein des institutions internationales.

Source: Map.